

Cafétéria du musée Lalique

Exploitation

Règlement de consultation

2026 - 004

Date limite de réception des offres : 3 août 2026 à 12 heures

Marché à procédure adaptée selon le Code de la Commande publique.

Objet

La présente consultation a pour objet de confier l'occupation du restaurant à une société de restauration afin que les visiteurs du musée Lalique disposent d'une offre en matière de restauration.

Une convention d'autorisation d'occupation du domaine public sera accordée pour l'utilisation suivante : exploitation d'un commerce de cafétéria avec vente à emporter et à consommer sur place.

Type de marché

Convention d'occupation et d'exploitation du domaine public qui entre dans la catégorie de gestion de cafétéria, nomenclature CPV 55330000

Durée

La durée de la convention sera à minima de 3 ans. La date de début sera définie d'un commun accord entre les anciens et nouveaux gestionnaires et le Syndicat mixte du musée Lalique.

Identification de la personne responsable du marché

Nom et adresse officielle du pouvoir adjudicateur

Syndicat mixte du Musée Lalique

40 rue du Hochberg

67290 WINGEN-SUR-MODER

Téléphone : 03 88 89 08 14

Dossier de consultation

Composition du dossier de consultation des entreprises

- Règlement de consultation
- Convention et ses annexes :
 - Cahier des charges,
 - Plans (annexe 1),
 - Liste des équipements fournis par le concédant (annexe 2).
 - PV d'état des lieux vierge

Retrait du dossier

Les dossiers sont à télécharger sur <https://alsacemarchespublics.eu/>

Communication et échanges

Pour échanger et obtenir des renseignements, les candidats feront une demande exclusivement par écrit via la plateforme de dématérialisation <https://alsacemarchespublics.eu/>, au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des propositions. Les échanges électroniques seront sécurisés et feront l'objet d'un horodatage.

Une réponse sera alors adressée dans les meilleurs délais à toutes les personnes ayant retiré le dossier.

Modalités de transmission des offres

Les dossiers sont à transmettre au Syndicat mixte du Musée Lalique, sur la plateforme de dématérialisation <https://alsacemarchespublics.eu/>

Composition du dossier :

Dossier de candidature : Conformément à la réglementation en vigueur, il contient des renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat. Il s'agit des pièces suivantes :

- La lettre de candidature (formulaire DC 1 ou document équivalent) dûment remplie et habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement solidaire du candidat,
- La déclaration du candidat (formulaire DC 2 ou document équivalent) comportant les éléments suivants :
 - identification du candidat (nom, adresse, numéro d'enregistrement),
 - montant du chiffre d'affaires global de l'entreprise réalisé sur les trois dernières années (rubrique D1),
 - le cas échéant, copie du jugement prononçant le redressement judiciaire (rubrique D2),
 - renseignements relatifs aux moyens techniques et humains des candidats,
 - références contrôlables des principaux services fournis au cours des cinq dernières années représentatives de la prestation objet du marché ou certificat de qualification professionnelle (rubrique G) apportant la preuve de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation,
 - lettre de motivation,
 - profil professionnel du candidat (diplôme, expérience professionnelle),
 - photocopie recto-verso de la carte d'identité du candidat,
 - extrait Kbis ou statuts de la société ou enregistrement auprès de la Chambre des Métiers,
 - certificat attestant du respect des obligations sociales,
 - attestation d'impôts au 31 décembre 2019.

Dossier relatif à l'offre : Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- descriptif de la politique commerciale : concept, gamme de produits et menus proposés, services et tarifs proposés,
- compte d'exploitation prévisionnel sur 3 ans,
- la convention dûment complétée, datée, paraphée au bas de chaque page et signée par une personne habilitée à représenter la société et revêtue du cachet de l'entreprise,
- le cahier des charges paraphé au bas de chaque page et signé par une personne habilitée à représenter la société et revêtu du cachet de l'entreprise,
- les annexes 1 et 2 paraphées et signées par une personne habilitée à représenter la société et revêtues du cachet de l'entreprise,
- un relevé d'identité bancaire.

Les dossiers incomplets seront invalidés

Date limite de réception des offres : 3 août 2026 à 12 heures

Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est fixée à 120 jours. Le point de départ du délai de validité étant la date limite de réception des offres.

Dispositions particulières

- l'administration se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date de fin de la consultation des modifications de détails au dossier de consultation.
- le prestataire doit pouvoir compléter les imprécisions et les omissions des documents composant le marché et reste responsable de son exécution sans qu'il puisse prétendre à une majoration de son offre.
- **une visite obligatoire des locaux aura lieu le lundi 15 juin 2026 à 15 heures ou le lundi 22 juin 2026 à 15 heures. Présence à confirmer au 03 88 89 08 14.**
- une rencontre avec les candidats pourra être envisagée afin qu'ils puissent défendre leur projet.

Attribution du marché

Critères d'attribution

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat de préciser son offre. Toutes les informations fournies par le candidat à l'appui de son offre prendront valeur contractuelle s'il est retenu.

Critères de sélection retenus pour attribuer le marché

- **Dossier personnel : 50 pts**
 - Expérience professionnelle dans le domaine commercial et la restauration.
 - Motivation du candidat.
- **Dossier commercial : 50 pts**
 - Gamme de produits, menus et tarifs,
 - Partenariats envisagés et/ou déjà négociés,
 - Cohérence du projet par rapport au lieu,
 - Viabilité économique du projet.